



# Programme de Formation

## Annnonce du dommage associé aux soins

### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Tout public



#### **Objectifs pédagogiques**

- ♦ Enrichir les connaissances de chacun sur les droits des patients et l'obligation de transparence
- ♦ Répondre aux besoins du patient et de son entourage
- ♦ Mesurer les enjeux de l'information du patient (ou de ses proches) pour les établissements, les professionnels et les patients
- ♦ Maîtriser la procédure d'annonce et positionner les acteurs



#### **Description**

##### **Reconnaître le dommage**

- ♦ Considérer la gravité du dommage selon le point de vue du patient
- ♦ Complication, aléa thérapeutique, dommage dû à une erreur voire à une faute : quelles conséquences ?
- ♦ Qui peut reconnaître un dommage ?
- ♦ Qui prévient-on de l'occurrence du dommage

##### **Le recueil des faits**

- ♦ Qui recueille les faits ?
- ♦ Comment ? faits objectifs, absence de jugement de valeur...
- ♦ Sous quelle forme ? rapport avec d'autres documents tels que rapport circonstancié ou rapport d'accident...
- ♦ A qui transmet-on ce recueil ?

##### **L'analyse des faits**

- ♦ Qui ?
- ♦ Choix de la méthode
- ♦ Utilisation des résultats pour l'annonce du dommage :
  - Pour la gestion des risques
  - Pour la gestion des émotions de l'équipe concernée

##### **Préparer l'annonce**

- ♦ Qui fera l'annonce ? et en présence de qui ?
- ♦ Dans quel délai prévoit-on de recevoir le patient et/ou son entourage ?
- ♦ Quel contenu ?
- ♦ Connaissance et prise en compte des besoins spécifiques du patient
- ♦ Distinction entre information et reconnaissance de responsabilité

**Réaliser l'annonce**

- ◆ Conditions d'accueil
- ◆ Respecter chacun par une écoute active, faire preuve d'empathie
- ◆ Identifier les erreurs de communication à éviter
- ◆ Expliquer les causes connues du dommage et ce que l'on propose de faire pour le soigner et l'accompagner
- ◆ Proposer un suivi à distance
- ◆ Faire part des actions d'amélioration entreprises
- ◆ Tracer la teneur de l'entretien avec le patient

**Suivre l'annonce**

- ◆ Prévoir des rendez-vous de suivi avec le patient
- ◆ Faire part des actions d'amélioration décidées et appliquées
- ◆ Assurer le retour d'information aux professionnels concernés pour éviter maladroresses et embarras
- ◆ Assurer l'accompagnement psychologique et professionnel des personnes impliquées et concernées par cet événement

**Prérequis**

Pas de prérequis

**Modalités pédagogiques****Un modèle pédagogique interactionnel**

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité
- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes, ateliers

**Moyens et supports pédagogiques****Des supports et moyens centrés sur le professionnel**

- ◆ PDF ou Power Point de présentation
- ◆ Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents...
- ◆ Cas pratiques, études de cas et exercices en groupe
- ◆ Cas de jurisprudence illustrant ces différentes notions
- ◆ Retour d'expérience sur les méthodes d'analyse utilisées dans l'établissement
- ◆ Bibliographie et jurisprudence
- ◆ Questionnaires en ligne
- ◆ Livret pédagogique
- ◆ Plateforme LMS le cas échéant

**Modalités d'évaluation et de suivi****Des modalités d'évaluation adaptées**

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

**Un suivi personnalisé**

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement

**Informations sur l'accessibilité**

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)